

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt-six le sept avril à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Jérémy Roseau, Maire

Date de la séance
7 avril 2026

Etaient présents : Sandrine Boire, Thierry L'huillier, Claire Jolivet-Servant, Eric Huet, Sabrina Clermont, François Magne, Murielle Knoll Gombert, Christian Asse, Béatrice Gautier, Laurent Weinreich, Nesrine Langin, Pierre Carrel, Catherine Letellier, Jean-Michel Eude, Véronique Gicquel-Auzannet, Corentin Riou, Marinette Lebon, Guillaume Legrand, Anne Fablet Renaut, Quentin Blanchard, Maxime Soubien-Cliquet, Delphine Besson, Arthur Carpentier, Mathilde Bertho, Marine Dubois, François Jamrot.

En exercice : 29
Présents : 27
Pouvoir : 2

Excusés : Edith Aubert, Cyril Manson

Votants : 29

Pouvoirs :
Edith Aubert a donné pouvoir à Marinette Lebon
Cyril Manson a donné pouvoir à Nesrine Langin

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2026_04_20

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT D'EAU DE ST BENOIT
D'HEBERTOT**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 23 septembre 2025, la ville a sollicité son entrée dans le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Saint Benoît d'Hébertot, ce dernier a approuvé cette intégration le 10 décembre 2025 qui a été confirmée par l'arrêté préfectoral du 18 décembre approuvant les changements statutaires du syndicat au premier janvier 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L2121-33 et L.5211-7,

Vu la délibération du 10 décembre 2025 par laquelle le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot se prononce favorablement pour l'adhésion de la commune de Pont l'Evêque au syndicat au 1^{er} janvier 2026 et approuve la modification des statuts du syndicat en ce qui concerne la représentation des communes,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2023 portant adhésion de la commune de Pont l'Evêque dans le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot,

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal,

CONSIDERANT qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des 12 représentants titulaires pour représenter la commune, au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot.

LE CONSEIL Municipal

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **FIXE** la composition des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot comme suit :

Pierre CARREL	Laurent WEINREICH	Nesrine LANGIN
François MAGNE	Jérémy ROSEAU	Véronique GICQUEL-AUZANNET
Christian ASSE	Edith AUBERT	Thierry L'HUILLIER
Mathilde BERTHO	Marinette LEBON	Cyril MANSON



Fait et délibéré en séance, les même jour, mois en an.

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Jérémy ROSEAU